



REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité Justice Travail



MINISTRE DU CADRE DE VIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

=====

DIRECTION GENERALE DES EAUX FORETS ET CHASSE

Rapport final du projet :

**« Amélioration du contenu et de l'audience
du centre d'échange d'informations du
Bénin »**

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE

2016/SO-2-CHM-2/107

Novembre 2018

Contexte

Le Bénin a procédé à la signature de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) le 13 juin 1992 et à la ratification de l'accord le 30 juin 1994 et a ainsi donné la preuve de son engagement au côté de la communauté internationale à inverser le processus de dégradation de l'environnement et à assurer une gestion durable de la diversité biologique. Cette convention stipule en son article 18, paragraphe 3, la création d'un mécanisme d'échange d'informations sur la biodiversité par les pays Parties afin de promouvoir et faciliter la coopération technique et scientifique. La CDB accorde donc un intérêt particulier à l'échange d'informations vu le rôle que peut jouer l'information et la communication dans la connaissance des éléments de la diversité biologique et les avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques. A cet effet, le Bénin met en place son centre d'échange d'informations sur la diversité biologique (CHM) en 1999 avec l'appui de la Belgique à travers l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRCSNB). Le CHM est un outil devant faciliter la coopération scientifique et technique mais demeure encore non encore assez utilisé pour faciliter cette coopération. En effet, plusieurs actions menées ont permis de diffuser de l'information sur le centre d'échange d'informations mais l'implication des acteurs et décideurs reste encore à améliorer. Pour preuve, les statistiques d'évaluation du CHM-Bénin, quinze (15) ans après sa création, montrent que le CHM jusqu'à présent compile de l'information sur le site WEB sans valoriser d'une manière plus accessible et facile la consultation à un grand nombre de visiteurs la base de données existante. Aussi, les décideurs ne s'intéressent-ils pas véritablement au CHM afin de lui concéder une mise en œuvre durable. Les structures Etatiques (Ministères et Directions Techniques) et Organisations Non Gouvernementales intervenant dans les actions de conservation, de protection et de gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité conduisent plusieurs activités qui restent en grande majorité non encore bien connues du CHM. Il était donc indispensable de renforcer le centre d'échange d'Informations du Bénin (CHM-Bénin) en améliorant son contenu et son audience.

Objectif global

L'objectif global de ce projet était d'améliorer l'engagement des acteurs et décideurs pour le centre d'échange d'informations du Bénin afin de permettre sa mise en œuvre efficiente pour l'atteinte des objectifs de la Stratégie et Plan d'Action National pour la Biodiversité (SPANB) 2011-2020.

Objectifs spécifiques

De manière spécifique il s'agissait à :

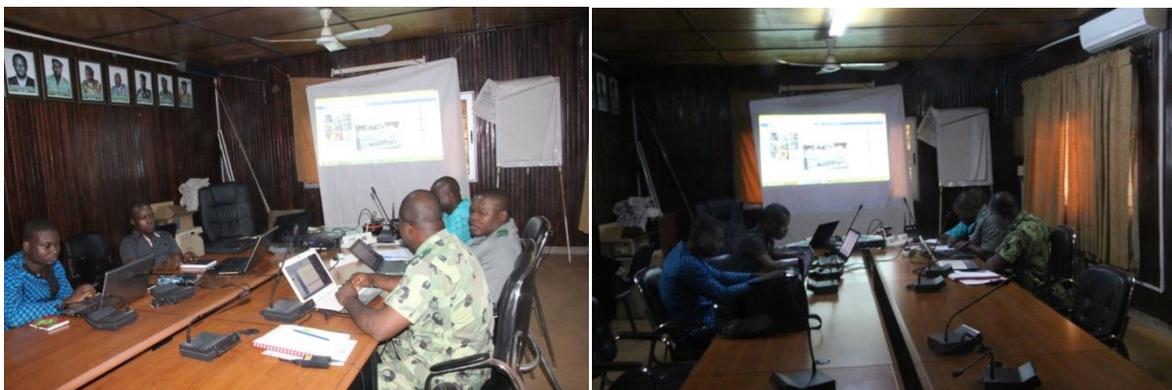
- Améliorer aux plans quantitatif et qualitatif le contenu du CHM Bénin.
- Améliorer l'engagement des parties prenantes à utiliser et contribuer au CHM Bénin.
- Utiliser les informations du centre d'échange pour faciliter le rapportage en ligne sur la stratégie nationale biodiversité.
- Utiliser le contenu du CHM pour produire des outils d'information thématiques synthétiques accessibles et facile de lecture.

Point de mise en œuvre du projet par activité

Le projet s'est focalisé sur deux importants aspects au cours de sa première phase. Ceci a consisté en l'amélioration du contenu et de la structure du site Web comme préalable à toutes les autres activités du projet. Ensuite des concertations ont été organisées afin de préparer les autres phases du projet. Enfin, un certain nombre de thématiques prioritaires ont été sélectionnées pour l'élaboration de fiches techniques. Enfin, des séries de séances d'information et de formation ont été organisées au profit des universités.

Lancement du projet et discussion sur les travaux d'amélioration de la structure du site web du Centre d'échange d'informations sur la biodiversité au Bénin

Le projet d'amélioration de la structure et l'audience du CHM a eu lieu le mercredi 11 Janvier 2017 à la salle de conférence de la DGEFC. Le Capitaine AKPONA Hugues, Gestionnaire CHM-Bénin, a introduit les travaux tout en rappelant l'objectif de la séance qui est de contribuer à l'amélioration de la structure et du contenu du site web du CHM-Bénin. Les participants de la séance sont composés des cadres de la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse et des professeurs de l'Université d'Abomey-Calavi, tous très habitués à l'utilisation des sites web en tant que visiteur, contributeur, animateur ou concepteur. La méthode de travail utilisée a consisté à présenter l'organisation des différentes informations du site Web CHM-Bénin et à recueillir les observations des participants. Ainsi, le Co gestionnaire CHM-Bénin, AKPONA Jean Didier a présenté aux participants tous les répertoires du site web et l'organisation de leur contenu. Après cette présentation les discussions d'amélioration sont résumées dans le tableau 1.



Discussions en groupe sur les possibilités d'amélioration du CHM sur le plan qualitatif et quantitatif

Tableau 1. Synthèse des discussions de la première réunion avec les parties prenantes sur le CHM.

INTITULE	CONTENU
<p>Amélioration de la structure et du contenu du site :</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. rendre plus attractif le site : les couleurs, la bande portant les grands répertoires, les photos de la bannière ; 2. mettre le logo du CHM sur la page d'accueil à côté du drapeau ; 3. créer à l'ouverture du site une page/un onglet, posant des questions à l'observateur pour lui permettre de choisir ce qu'il veut faire. 4. présenter les données du site de manière à faciliter leur téléchargement sans être obligé de télécharger tout le site. 5. donner la possibilité aux visiteurs de contacter le gestionnaire pour mettre des informations ; 6. faire un commentaire pour tous les répertoires/ pages / sous répertoire pour mieux présenter le contenu aux visiteurs ; 7. regrouper certains répertoires (Actualité, Evénement, Formation ; Accueil et A propos) pour faciliter la consultation ; 8. créer un seul et unique grand dossier pour les photos (photo de la page d'accueil et photo du répertoire biodiversité) ; 9. regrouper les acteurs (ONG, Communes, Communautés locales, Etat, Universités) qui mettent en œuvre la convention dans la page mise en œuvre de la convention ; 10. faire la différence entre les données d'ordre juridiques et les données d'ordre techniques dans la page mise en œuvre de la convention ; 11. mettre ensemble dans la page mise en œuvre de la convention : documents produits et cadre législatif et réglementaire

	<p>12. enlever le sous répertoire recherche scientifique de la page coopération scientifique et technique, faire de ce sous répertoire une page entière avec un regroupement des publications (écosystème, espèces, ressources génétiques) et ceci par année ;</p> <p>13. restructurer et mettre à jour la page biodiversité en : Ecosystème, Espèce et Ressources génétiques (mettre sous chaque répertoire un texte introductif qui présente mieux ce répertoire et descendre jusqu'aux recherches scientifiques) ; ainsi, les sous répertoires Faunes flores aire protégées seront retirés de cette page ;</p> <p>14. faire de la page coopération technique et scientifique la page Coopération (après avoir sorti le sous répertoire recherche scientifique) : décliner cette nouvelle page en : Coopération bilatérale, Coopération multilatérale, Besoins de financement ;</p> <p>15. afficher et obliger les visiteurs à lire au niveau de la page d'accueil pour dire les limites d'utilisation des données du site web CHM-Bénin ;</p> <p>16. mettre un titre et un petit commentaire pour les photos qui défilent au niveau de la bannière, page d'accueil ;</p> <p>17. faire le lien avec le site de l'UAC pour la mise à jour des publications ;</p> <p>18. se référer au site CHM du Maroc pour l'amélioration de la structure du CHM/Bénin</p>
<p>Optimisation de la fréquence de visite du site</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ mettre en lien le site CHM avec le site de l'UAC pour le rendre visible ; ▪ optimiser la visibilité de CHM sur Google, discuté avec le web master pour sa faisabilité ; ▪ donner à certains visiteurs la possibilité de partager leurs données ; ▪ développer une politique de communication sur le CHM :- s'entretenir avec les étudiants et les enseignants chaque

	<p>année -faire des dépliants sur le CHM à distribuer aux étudiants et enseignants -faire un spot publicitaire qui passe régulièrement sur l'ORTB - être par moment l'invité de journal pour communiquer sur le CHM) -faire un séminaire sur le CHM au niveau de l'université Abomey Calavi,</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire un compte sponsoring sur facebook, Twiter rédiger X twiter et tager les Organisations qui peuvent être relancé, ▪ Faire partager par les forums whatsapp ; ▪ Mettre dans les journaux des étudiants sur les pages publicitaires de leurs journaux au niveau de l'université
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> - faire organiser un travail d'ensemble de trois jours pour restructurer le site en fonction des différentes observations faites ; - mettre à contributions d'autres acteurs pour poster davantage des informations sur le site ; - rendre effectif les journées CHM

Travaux d'amélioration de la structure du site web du Centre d'échange d'informations sur la biodiversité au Bénin

Des travaux d'amélioration du CHM-Bénin ont été conduits en vue de poursuivre les améliorations sur la structure et le contenu du site web du Centre d'échange d'informations sur la biodiversité au Bénin (CHM-Bénin). A cet effet, il a été question de mettre en œuvre les grandes recommandations de la séance de réflexion du mercredi 11 janvier 2017 tenue à la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse, regroupant les cadres de ladite direction et les professeurs de l'Université d'Abomey-Calavi maîtrisant l'utilisation des sites web en tant que visiteur, contributeur, animateur ou concepteur.



Photo : Travaux de groupe pour amélioration du CHM-Bénin

Journée 1

Dans le souci d'atteindre de manière efficace l'objectif assigné à ce mini atelier, les participants ont consacré la première journée à la lecture du rapport de la séance de travail du 11 janvier 2017 pour permettre une bonne internalisation de ses recommandations. Ainsi, certains répertoires du site web dont il a été recommandé de fusionner ou de supprimer ont été visités. Enfin, une démarche de procédure a été définie. Elle consiste à ce que tous les participants se connectent au site mais les modifications seront réalisées par un co-gestionnaire dont le travail sera projeté sur un écran afin de permettre également à tous les participants de suivre l'évolution des transformations et constateront les modifications effectuées sur le site ouvert sur leur poste respectif au fur et à mesure.

Journée 2 et 3 :

Cette journée a été consacrée à la phase pratique, les différentes modifications et améliorations proprement dites ont été apportées sur le site. Ainsi, les travaux sur la restructuration des pages, répertoires et onglets du site ont consisté essentiellement à :

- 1- modifier le thème du site pour le rendre plus attractif avec : (i) le choix de « Animals » pour la mise en page du portail, (ii) ajout du logo CHM, (iii) ajout et actualisation des photos de la bannière avec une insertion de titre pour chacune des photos ajoutées ;
- 2- modifier le message de la banderole en mettant « **Outil de promotion de la coopération scientifique et technique en matière de biodiversité** » sous le message « **bienvenue sur le CHM béninois** » ce message a été également mise en en forme ;
- 3- supprimer le sous répertoire Photos se trouvant dans le répertoire Biodiversité et récupérer les photos existantes dans ce sous répertoire puis les loger dans le grand

- répertoire photos de la page d'accueil où elles sont bien rangées avec les autres photos dans les dossiers flores, faune, écosystème et ateliers ;
- 4- restructurer tous les répertoires au dessus de la Bannières tout en les mettant en majuscule et en les disposant ainsi : **BIODIVERSITE, CONVENTION, MISE EN ŒUVRE, COOPERATION, INFORMATION & LIEN** et **RESSOURCES** ;
 - 5- ramener le sous répertoire **recherche scientifique** qui était au niveau du grand répertoire Coopération au niveau du nouveau grand répertoire **RESSOURCES** créé, le rendre autonome et le baptiser « Publications » enfin, créer un second sous répertoire « Rapports » au niveau de **RESSOURCES** ;
 - 6- réorganiser davantage le sous répertoire « Publications » en : flore, faune, champignon et autres ; ainsi les publications déjà mises en ligne sur le site ont été rangées convenablement aux nouvelles fenêtres créées ;
 - 7- ramener le lien crée avec le site du Laboratoire d'Ecologie Appliquée (LEA) dans information & lien, préalablement logé dans Coopération ;
 - 8- restructurer le répertoire coopération en sous répertoires coopération bilatérale et multilatérale ;
 - 9- réorganiser le grand répertoire information & lien en trois sous répertoires : (i) Centre de recherche et de formation, (ii) Organisation non gouvernementale et (iii) Organisation gouvernementale ;
 - 10- réorganiser totalement la Page « mise en œuvre » à cet effet, une description de la page mise en œuvre a été faite pour éviter les confusions et situer le visiteur de ce grand répertoire qui contient maintenant les actions entreprises et les résultats produits dans le cadre de mise en œuvre des objectifs de la convention sur la biodiversité biologique ainsi, les sous répertoires (i) Documents produits par le Bénin (en remplacement au documents produits par le Bénin dans le cadre de la mise en œuvre de la convention), (ii) Dispositifs législatifs et réglementaires (en remplacement au carte législatif et réglementaire), (iii) Protocole de Nagoya est maintenu et enfin, (iv) Actions Clés sous lequel Journée Internationale de la biodiversité a été rangé ;
 - 11- faire une description des quatre sous-répertoires retenus pour la page mise en œuvre afin de permettre aux visiteurs et contributeurs de ces sous-répertoires de mieux de situer ;
 - 12- repositionner le sous répertoire des rapports d'activités de la DGFRN qui était dans la page biodiversité et sous écosystème, dans le sous répertoire Rapports de la page Ressources nouvellement créée.

A la fin des travaux il a été retenu de solliciter l'appui du Web Master pour aider à rendre visible sur la page d'accueil du site la nouvelle page **RESSOURCES** créée et y mieux ranger les informations afin de parfaire le travail.



Photo : Nouvelle architecture du CHM-Bénin après amélioration

Création et révision des liens entre les sites web des structures et le site web CHM.

Une revue des ONGs intervenants dans le domaine de la biodiversité au Bénin a été recensée ainsi que les structures étatiques. De ce fait, les liens entre les structures qui ont un site web en le CHM-Bénin a été établi. Une demande a été faite au sein de ces structures pour qu'elles établissent aussi un lien entre leur site Web et le CHM afin d'accroître le nombre de visite sur le CHM-Bénin.

Les liens ci-dessous sont les liens établis et beaucoup d'autres sont en cours d'établissement

Pour les ONGs :

<http://bj.chm-cbd.net/links/liens-de-structures-nationales/organisations-non-gouvernementales-ongs>

Pour les structures gouvernementales :

<http://bj.chm-cbd.net/links/liens-de-structures-nationales/gouvernement>

Pour une visibilité et pour élargir l'audience, les réseaux sociaux seront utilisés dans les prochains mois.

Activité 2 (A2) : Amélioration de l'engagement des parties prenantes à utiliser et contribuer au CHM Bénin

Formations

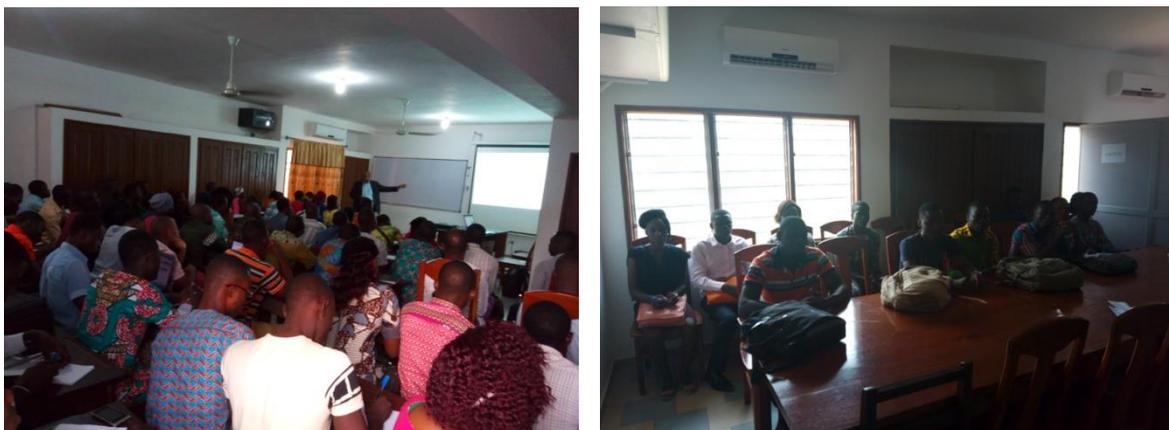
Des présentations sur le CHM et les conventions ont été faites au niveau des universités du Bénin. Au moins 300 étudiants ont participé à ces présentations



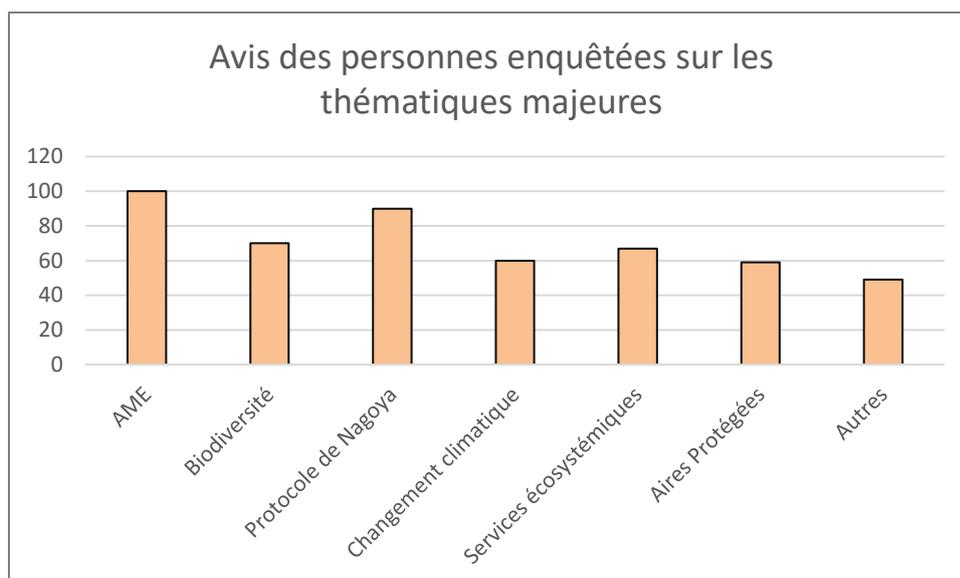
Photos illustrant quelques formations avec les étudiants de l'Université d'Abomey-Calavi

Intégration des AME dans les curricula universitaires.

Dans le but d'intégrer le CHM comme outil de recherche bibliographique, les gestionnaires du projet ont établi des contrats avec les laboratoires de recherche des universités cibles. De ce fait, les cours et présentations sur la recherche bibliographique ont été utilisés et le CHM a été introduit et présenté aux étudiants. Les deux photos ci-dessous montrent les séances de présentation avec les chercheurs et étudiants de l'Université d'Abomey-Calavi.



Durant cette phase nous avons aussi conduit un recensement des thématiques devant faire l'objet de fiches techniques pour renforcer la compréhension des acteurs. Les avis des parties prenantes contactées sont synthétisés ci-dessous.



Il ressort de ce graphe que les thématiques majeures prennent en compte la compréhension des Accords Multilatéraux en Matière d'Environnement et aussi des thématiques précises. Tout ceci a permis d'élaborer des TDRs et de confier à une personne ressource l'élaboration des fiches techniques devant être rendues disponibles sur le site Web du CHM Bénin.

Activité 3 (A3) : Utilisation des informations du centre d'échange pour faciliter le rapportage en ligne sur la stratégie nationale pour la biodiversité.

L'outil TCT en ligne devrait être utilisé pour faciliter le rapportage de la SPANB du Bénin. En raison de non fonctionnalité de cet outil durant la période du projet, il a été décidé de créer une section sur le CHM tout en respectant le canevas de la SPANB. Ainsi après plusieurs séances de travail avec les contributeurs engagés, les documents ont été mis sur le CHM-Bénin (<http://bj.chm-cbd.net/ressources/suivi-de-la-spanb>). Le rapport de compilation des acquis est une base importante de réflexion pour le consultant qui aura pour mission non pas l'élaboration du rapport mais plutôt l'analyse des données compilées par thématique et la collecte au besoin de données complémentaires pour un sixième rapport national sur la biodiversité au Bénin de haute qualité.

Activité 4 (A4) : Utilisation du contenu du CHM pour produire des outils d'information thématiques synthétiques accessibles et facile de lecture.

Les thématiques prioritaires sur lesquels un besoin d'information régulier existe sont sélectionnées. Pour ce faire, avec la prestation d'un consultant sous la supervision de la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles, nous avons analysé les besoins

en information sur base de demandes enregistrées. Il a été retenu un certain nombre d'information utiles sur la biodiversité au Bénin. Il s'agit : de la compilation des textes sur la faune et la flore au Bénin, édition des 12 gestes sur la biodiversité et l'eau au Bénin. Il a été également retenu de rendre disponible des brochures qui synthétisent chacune des conventions CDB, CITES, RAMSAR, APA et qui donnent l'information en peu de temps. Toutes ces informations ont été mises sous la forme adéquate (brochures, livrets, dépliants) pour répondre à ce besoin en informations. Ces brochures et autres seront postés sur le CHM sans aucune restriction.

Durabilité et impacts du projet

Le Projet a eu un impact certain et perceptible sur la mise en œuvre efficace du CHM-Bénin. Il a permis de mettre en place un réseau de partenaires CHM-Bénin opérationnel et assez représentatif des structures impliquées dans la gestion de la biodiversité au plan national. Avec le travail de compilation des documents produits par le Bénin, le rapportage sera plus aisé à l'équipe d'élaboration du sixième rapport national sur la biodiversité.